

DISCUSSION DELIB 6

Le Maire : « Des questions, des commentaires ? Madame DIOP et Monsieur JAMMET. »

Madame DIOP : « Oui, Monsieur le Maire, nous voterons cette délibération qui est une bonne chose pour les agents municipaux mais nous trouvons dommage qu'une loi, qui a été abrogée depuis 2006, ne soit appliquée que maintenant. Pendant ce temps que faisaient les agents, ils attendent, peut-être que vous vous aviez d'autres préoccupations ou d'autres priorités et je pense que ces agents auraient besoin d'avoir cette prime en temps voulu, même si c'est rétroactif, je pense que l'attente a été très longue, trois ans. Puis nous souhaitons savoir qu'en sera-t-il des agents qui ont quitté entre-temps leur exercice dans cette commune, pour quelques raisons que ce soit, pendant cette période exercée, est-ce qu'ils percevront bien un rappel ? Merci. »

Le Maire : « D'autres questions ? C'est Monsieur JAMMET, je crois après. »

Monsieur JAMMET : « Oui, Monsieur le Maire, je ne vais pas en rajouter beaucoup, parce que je partage ce qu'a dit Madame DIOP. Je crois que d'une manière générale, c'est un bon résultat de négociations, je dirais plus de négociation que de concertation. Je crois que ça n'a pas été simple.... que les résultats sont satisfaisants. Moi, je prends en compte la position des syndicats qui éprouvent le besoin, à la fois qui approuvent cet accord et qui éprouvent le besoin de rester vigilant pour éviter toutes mises en cause éventuelles ultérieurement. C'est la raison pour laquelle, je ne vais pas être plus royaliste que le roi, je voterai Pour. »

Le Maire : « Merci, Monsieur JAMMET. Un commentaire suite à l'intervention de Madame DIOP. Si on parle maintenant de la nouvelle bonification indiciaire, c'est parce que dans le cadre des négociations, nous nous étions mis d'accord avec les partenaires sociaux pour traiter d'abord le régime indemnitaire et ensuite la nouvelle bonification indiciaire et bien sûr ceux qui sont partis percevront ce qu'ils doivent percevoir. Monsieur JAMMET a dit que ça coûte cher, je ne vais pas dire que ça coûte cher je vais dire que c'est un investissement que nous souhaitons... c'est ce que vous avez dit à un moment donné, évidemment ça coûte cher. Donc, je reprends vos mots, je me suis même demandé si vous l'aviez vraiment dit et c'est pour ça..... »

Monsieur JAMMET : « A mon avis, je ne l'ai pas dit, vous avez rêvé. Je l'ai dit quand Monsieur le Maire ? ».

Le Maire : « Non, je ne crois pas, vous le verrez à l'enregistrement, Monsieur JAMMET, je vous promets. Mais en tout cas, c'est un investissement qui est important et sur lequel, que ce soit cette délibération que nous venons de prendre ou la précédente, c'est là une vraie reconnaissance des collaborateurs, du travail et des missions dont ils s'acquittent au bénéfice de l'ensemble des habitants. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Ne prennent pas part au vote ? C'est donc adopté. »